



LIVRET D'ACCUEIL



Sommaire

01 Introduction • 03

02 Accéder à l'agence • 04

03 À PROPOS • 05

04 Formations proposées • 06

05 Parcours de formation • 11

06 Programme de formation • 12

07 Méthodes de financement • 30

Introduction

Ce livret d'accueil a pour but de présenter notre entreprise, notre mission et notre gamme de formation.

Ce document regroupe tout ce qu'il y a à savoir sur les formations dispensées par **ECF FORMAROUTE**, ainsi que le déroulement et les modalités d'évaluation.

Nous en profiterons pour présenter les formations, les outils pédagogiques et l'agence.



Mot du dirigeant :

ECF Formaroute est avant tout une structure fondée par des professionnels de la route, au service des futurs professionnels. Nous connaissons les réalités du terrain, les exigences du transport, la responsabilité qui pèse sur chaque conducteur et l'importance d'une formation rigoureuse. C'est cette expérience concrète qui nourrit notre approche pédagogique.

Notre mission est double :

Former des conducteurs professionnels compétents et responsables, mais également accompagner les futurs enseignants de la conduite et de la sécurité routière dans leur professionnalisation. Nous intervenons dans le domaine du transport, de la sécurité routière et de la formation professionnelle liée aux métiers de la route. Notre ambition est de transmettre bien plus qu'un programme réglementaire : une posture, une exigence et une culture de la sécurité.

Chez Formaroute, la formation est un levier d'évolution, d'employabilité et de responsabilité sociétale. Nous mettons notre expertise, nos moyens techniques et notre engagement qualité au service de votre réussite.

Former aujourd'hui les professionnels responsables de demain : telle est notre vocation.

ACCÉDER À L'AGENCE

Coordonnées



19 avenue de la gare - 77390 YEBLES



01 87 66 67 25



ecf.formaroute@gmail.com



www.ecf.formaroute.fr



Accès



En voiture : stationnement aux alentours (magasin fresh)



En transport en commun : RER GARE DE VERNEUIL

À PROPOS DE FORMAROUTE

Formaroute est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers du transport, de la route et de la sécurité routière.

Le centre propose des formations réglementées et qualifiantes destinées :

- aux conducteurs professionnels (FIMO, FCO, titres professionnels)
- aux futurs conducteurs souhaitant intégrer le secteur du transport
- aux professionnels en activité nécessitant une actualisation de leurs compétences
- aux futurs enseignants de la conduite et de la sécurité routière

ECF Formaroute est structuré autour d'une organisation pédagogique formalisée comprenant :

- une analyse des besoins en amont de chaque action
- une définition précise des objectifs et des modalités d'évaluation
- des formateurs qualifiés et expérimentés
- des moyens techniques et pédagogiques adaptés aux référentiels métiers
- un dispositif de suivi des résultats et de la satisfaction
- une démarche d'amélioration continue

L'ensemble des actions de formation est mis en œuvre dans le respect du cadre réglementaire applicable au secteur du transport et de la formation professionnelle.

Formaroute agit ainsi comme un acteur structuré et responsable du développement des compétences liées aux métiers de la route.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP





Pour toute situation de handicap, merci de contacter l'organisme ECF Formaroute pour voir les possibilités d'adaptation de la formation ou les orientations possibles.








LES FORMATIONS PROPOSÉES



Liste des formations

-  Permis C / Permis CE / Permis D
-  TP Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière
-  CCS Groupe lourd
-  CCS 2 roues

À VENIR

-  Permis BE / Permis B96
-  FIMO marchandises / FIMO voyageurs
-  FCO marchandises / FCO voyageurs
-  TP Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur
-  TP Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Tous Véhicules
-  TP Conducteur de Transport en Commun sur Route

PERMIS POIDS LOURD

Les permis poids lourd sont les permis C, CE, et D. Ils permettent de conduire des véhicules affectés au transport de marchandises ou de matériel.

ECF FORMAROUTE compte le permis C,CE,D parmi ses offres de formation.

Le permis C est accessible dès 21 ans ou dès 18 ans pour les personnes suivant une formation de conducteur.

Cette catégorie est soumise a une visite médicale auprès d'un médecin agréé.

Le PTAC (poids total à charge) des remorques attelées à un véhicule nécessitant le permis C ne doit pas dépasser 750kg.



Après la visite médicale, une demande doit être adressée à l'ANTS pour pouvoir se présenter aux examens théoriques et pratiques.

L'épreuve théorique est la même pour les catégories B, C et D, et est valable 5 ans.

Si le code de la route a été obtenu lors de cette période, l'élève n'a pas à l'obtenir de nouveau.

Pour passer le code avec notre centre de formation, nous mettons à disposition un accès à Pass

Rousseau :

<https://public.codesrousseau.fr/supports-apprentissage/code-de-la-route/pass-rousseau-voiture/>

Ce permis est soumis a une partie hors circulation et une partie en circulation de 30 et 60 minutes respectivement.

FORMATION TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Devenir enseignant de la conduite et de la sécurité routière :

"Transmettre un savoir, partager une expérience, sauver des vies."

Devenir enseignant de la conduite, c'est bien plus qu'apprendre à conduire à quelqu'un : c'est devenir un expert de la sécurité routière et un pédagogue capable de former des citoyens conducteurs responsables. Bien plus qu'un "moniteur", vous devenez un pédagogue de la sécurité, garant du civisme sur la route.

Le TPECSR est un diplôme d'État (Niveau 5 / Bac+2) qui vous prépare à devenir un expert de l'éducation routière. Il garantit l'autorisation d'enseigner et est obligatoire à l'exercice de la profession de moniteur d'auto-école.

Votre formation s'articule autour de deux Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

CCP 1 : Former des conducteurs débutants

- En voiture : Maîtriser la pédagogie en double-commande et l'évaluation des élèves.
- En salle : Animer des cours de Code de la route et des séances théoriques collectives.
- Sécurité : Transmettre les techniques de conduite pour une circulation sûre et écologique.



CCP 2 : Sensibiliser aux enjeux de la sécurité routière

- Prévention : Concevoir et animer des actions de sensibilisation (écoles, entreprises, seniors).
- Comportement : Analyser les facteurs d'accidents (alcool, vitesse, distracteurs) pour faire évoluer les mentalités.

Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS)

Groupe Lourd

L' Extension du Titre Professionnel ECSR

Devenez un expert de l'enseignement de la conduite pour les véhicules de transport de marchandises et de voyageurs. Cette spécialisation vous permet d'encadrer les futurs professionnels de la route sur l'ensemble des catégories lourdes : C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE.

Objectifs de la Formation

Votre mission est double : former de nouveaux conducteurs et perfectionner les professionnels en poste.

1. Maîtrise Technique & Pédagogique

- Conduite experte : Savoir conduire et manœuvrer chaque type de véhicule lourd en respectant strictement les règles de sécurité.
- Formation Hors-Circulation (Plateau) : Animer des séances collectives pour maîtriser les spécificités du gabarit, de la mécanique et des manœuvres.
- Formation en Circulation : Guider l'élève dans la gestion de l'environnement complexe lié au transport de masse.

2. Expertise Réglementaire & Sécurité

- Enseignement théorique : Transmettre les règles spécifiques (RSE, chronotachygraphe, chargement, sécurité des passagers).
- Prévention en entreprise : Être capable d'intervenir directement dans les sociétés de transport pour animer des actions de sensibilisation à la sécurité routière.



Compétences clés à acquérir

À l'issue de votre parcours, vous serez capable de :

- Animer des séances individuelles ou collectives (en salle et sur piste).
- Enseigner les contextes d'utilisation spécifiques du transport (logistique, voyage).
- Mener des actions de perfectionnement pour les conducteurs expérimentés.

L'Examen du CCS (Certificat de Compétences Spécialisées)

Pour valider votre mention "Groupe Lourd", vous serez évalué par un jury sur :

- Une épreuve de conduite : Démonstration de votre parfaite maîtrise du véhicule.
- Une séance pédagogique : Animation d'une leçon (plateau ou circulation) avec un élève.
- Un entretien technique : Vérification de vos connaissances sur la réglementation sociale et technique du transport.

Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS) deux roues

Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS)

Transmettez votre passion et devenez un expert de l'éducation à la conduite pour toutes les catégories de motorisations légères : AM, A1, A2 et A.

L'enseignement de la moto se distingue radicalement de l'automobile. C'est un cadre de formation unique basé sur :

- La Passion : Vous formez des élèves souvent captivés, impatients de partager leur expérience.
- L'Échange : Une relation moniteur-élève plus directe, basée sur le conseil technique et le partage de sensations.
- La Sécurité : Un enjeu vital où la maîtrise de l'équilibre, du regard et de l'anticipation est au cœur de chaque leçon.

Vos futures compétences

À l'issue de cette spécialisation, vous serez apte à animer des actions de formation complètes :

1. Maîtrise Hors-Circulation (Plateau)

- Enseigner les fondamentaux : équilibre, maniabilité à basse vitesse, freinage d'urgence et évitement.
- Démontrer les exercices avec précision et sécurité.

2. Pédagogie en Circulation

- Guider vos élèves par liaison radio.
- Inculquer les trajectoires de sécurité et le positionnement sur la chaussée.
- Sensibiliser à la vulnérabilité du motard dans le trafic.



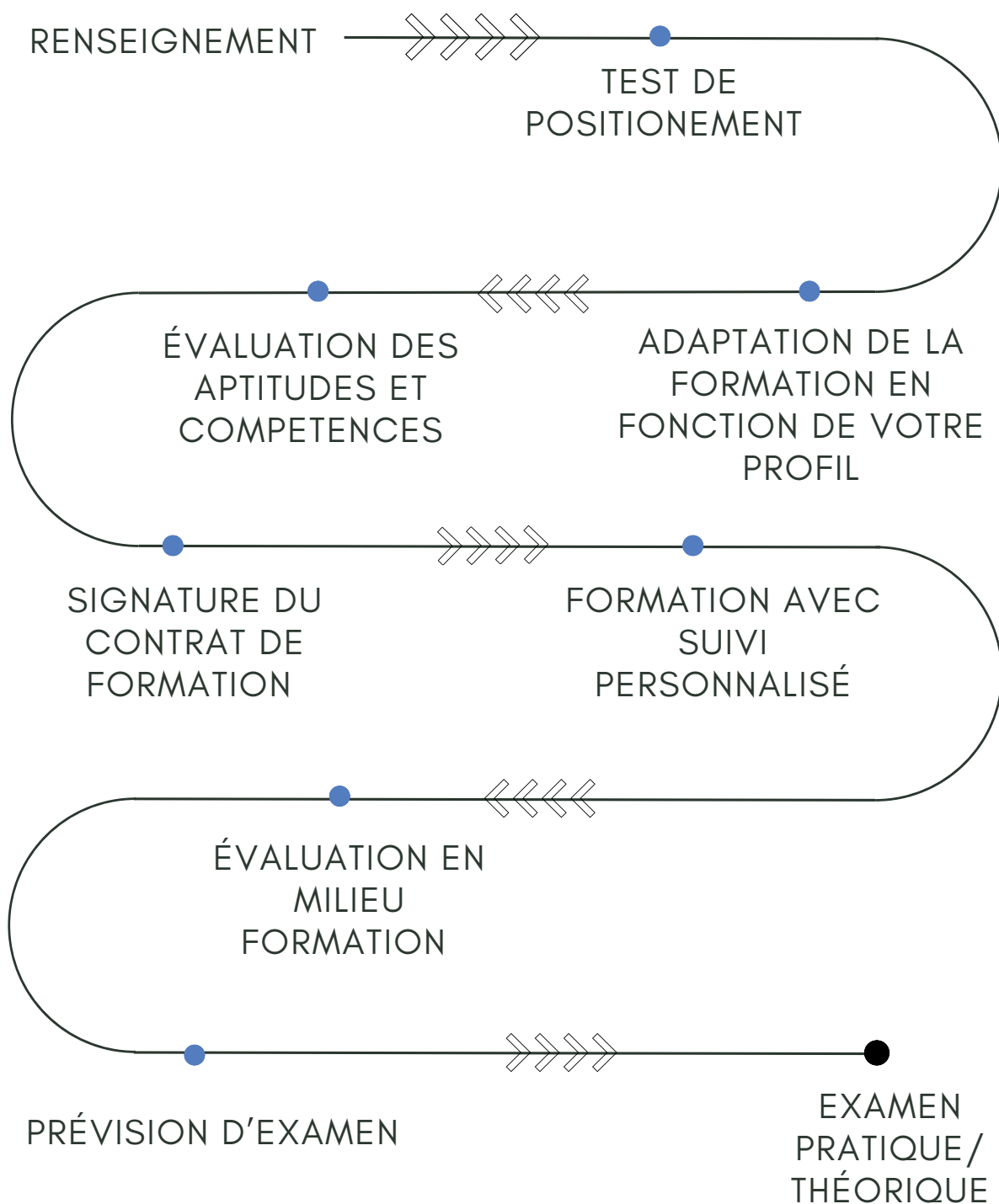
Le Parcours de Certification

Pour valider votre mention "Deux-Roues", vous passerez un examen devant jury comprenant :

- Une épreuve de conduite : Démonstration de votre propre maîtrise technique sur piste.
- Une séance pédagogique : Animation d'une leçon (plateau ou circulation) avec un ou plusieurs élèves.
- Un entretien : Échange sur la psychologie du motard et la gestion des risques spécifiques.

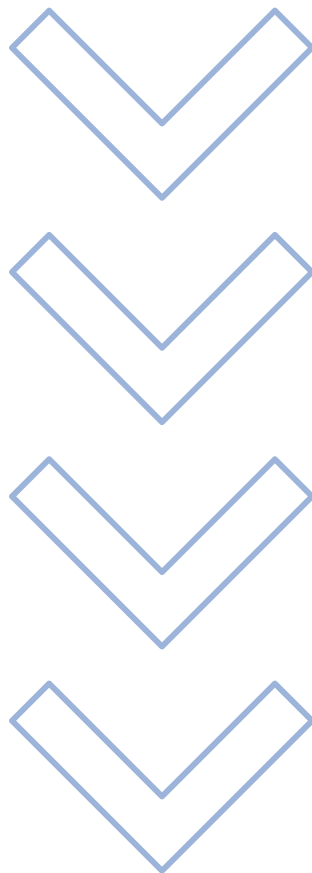
Le conseil du centre : Un bon moniteur moto est avant tout un guide. Votre exemplarité au niveau de l'équipement (casque, gants, bottes, protection) et votre rigueur technique font de vous le premier rempart contre les risques de la route.

EXEMPLE PARCOURS DE FORMATION





PROGRAMMES DES
FORMATIONS PROPOSEES
PAR ECF FORMAROUTE



PRÉPARATION AU PERMIS C - POIDS LOURD DE + 3T5

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.)

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- La formation ouvre sur des métiers du transport et de la logistique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 T de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge),
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant

PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis B en cours de validité,
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis (sauf permis deux-roues) depuis moins de cinq ans,
- Être âgé d'au moins 21 ans,
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé par sa préfecture pour les permis de conduire, (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas),
- Savoir lire et écrire la langue française,
- Avoir procédé à l'enregistrement de la demande de Permis en ligne sur le site ANTS en lien avec notre Centre de Formation,

AVERTISSEMENT

- Pour information : Les véhicules de cette catégorie peuvent atteler une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Cette formation est dispensée en présentiel dans notre centre ECF Formaroute :
19 Avenue de la gare , 77390 Yèbles

- Pré-inscription par téléphone : 0187666725 ou mail : ecf.formaroute@gmail.com
- Avoir satisfait aux prérequis,
- Plus d'informations sur notre site internet www.ecf.formaroute.fr
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

PROGRAMME/OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES EN RÉFÉRENCE AU REMC

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité,
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière » et du CCS Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

MÉTHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives, participatives et didactiques.
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement,
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation
- Ressources pédagogiques (outils, supports et ouvrages réglementaires de la formation remis aux stagiaires le cas échéant)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation (présentiel) :
 - Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques,
 - Evaluations de compétences réalisées en continue de la formation, correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC), permettant au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation.
- Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C : Hors-circulation et circulation, réalisées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Permis de conduire de la catégorie C.
- Attestation de fin de formation

EFFECTIF

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

DURÉE DE LA FORMATION

- 70h

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Voir la grille tarifaire de l'agence ECF Formaroute.
- Merci de nous contacter : 19 avenue de la gare 77390 Yèbles,
Tèl : 0187666725

PRÉPARATION PERMIS CE

VÉHICULE COUPLE DONT REMORQUE >750KG

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire un ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque ou semi-remorque dont le Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) est supérieur à 750 kg

MÉTIERES ET DÉBOUCHÉS

- La formation ouvre sur des métiers du transport et de la logistique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant conduire à titre personnel ou professionnel dans le cadre de la réglementation en vigueur, un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque ou semi-remorque de plus de 750 Kg de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge),
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis C, en cours de validité,
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis (sauf permis deux-roues) depuis moins de cinq ans,
- Être âgé d'au moins 21 ans,
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé par sa préfecture pour les permis de conduire, (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas),
- Savoir lire et écrire la langue française,
- Avoir procédé à l'enregistrement de la demande de Permis en ligne sur le site ANTS en lien avec notre Centre de Formation,

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Cette formation est dispensée en présentiel dans notre centre ECF Formaroute : 19 Avenue de la gare , 77390 Yèbles

- Pré-inscription par téléphone : 0187666725 ou mail : ecf.formaroute@gmail.com
- Avoir satisfait aux prérequis,
- Plus d'informations sur notre site internet www.ecf.formaroute.fr
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME/OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES EN RÉFÉRENCE AU REMC

- Maîtriser le maniement de l'ensemble de véhicules dans un trafic faible ou nul,
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité et réaliser un attelage de la remorque ou de la semi-remorque et désaccoupler cet ensemble,
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives, participatives et didactiques.
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement,
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation
- Ressources pédagogiques (outils, supports et ouvrages réglementaires de la formation remis aux stagiaires le cas échéant)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation (présentiel) :
 - Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques,
 - Evaluations de compétences réalisées en continue de la formation, correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC), permettant au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation.
- Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie CE : Hors-circulation et circulation, réalisées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Permis de conduire de la catégorie CE
- Attestation de fin de formation

EFFECTIF

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

DURÉE DE LA FORMATION

- 70h

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Voir la grille tarifaire de l'agence ECF Formaroute.
- Merci de nous contacter : 19 avenue de la gare 77390 Yèbles,
Tèl : 0187666725

PRÉPARATION AU PERMIS D BUS+ DE 9 PERSONNES

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire un véhicule de transport en commun pouvant transporter plus de huit personnes, conducteur non compris

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

- La formation ouvre sur des métiers du transport de voyageurs.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant conduire à titre personnel ou professionnel selon les réglementations en vigueur un véhicule affecté au transport de voyageurs pouvant transporter plus de huit personnes, conducteur non compris,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant

PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis B en cours de validité,
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de cinq ans,
- Être âgé d'au moins 24 ans
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire, (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas),
- Savoir lire et écrire la langue française,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

AVERTISSEMENT

- Pour devenir conducteur de bus à titre professionnel, il est nécessaire de suivre une formation FIMO voyageur.
- Pour information : Les véhicules de cette catégorie peuvent atteler une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.
- L'âge peut être abaissé à 23 ans si les épreuves pratiques du permis sont suivies d'une formation FIMO dans l'année qui suit.
- L'accès dès 21 ans entraîne un permis restreint à l'activité des services réguliers qui ne dépassent pas 50 km et uniquement en France. La qualification FIMO sera nécessaire pour le conducteur avant de travailler

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Cette formation est dispensée en présentiel dans notre centre ECF Formaroute : 19 Avenue de la gare , 77390 Yèbles

- Avoir satisfait aux prérequis
- Pré-inscription par téléphone : 0187666725 ou mail : ecf.formaroute@gmail.com
- Plus d'informations sur notre site internet www.ecf.formaroute.fr
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME/CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité,
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives, participatives et didactiques.
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Véhicules de Transports en Commun adaptés à l'enseignement,
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation
- Ressources pédagogiques (outils, supports et ouvrages réglementaires de la formation remis aux stagiaires le cas échéant)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation (présentiel) :
 - Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques,
 - Evaluations de compétences réalisées en continue de la formation, correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC), permettant au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation.
- Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie D : Hors-circulation et circulation, réalisées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

SANCTION VISÉE

- Permis de conduire de la catégorie D
- Attestation de fin de formation.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter au
19 Avenue de la Gare , 77390 Yebles
Tèl : 01 87 66 67 25

DURÉE DE LA FORMATION

- 70h

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Voir la grille tarifaire de l'agence ECF Formaroute
- Site <https://www.ecf.formaroute.fr>
- Merci de nous contacter : 19 avenue de la gare 77390 Yèbles,
Tèl : 0187666725

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN DU PERMIS D

1. L'épreuve Hors circulation

Cette première partie dure environ 30 minutes et vise à vérifier les connaissances et compétences du candidat à propos de la réglementation des transports, du transport des passagers et de la mécanique.

Elle se compose de plusieurs éléments :

- Interrogation écrite
- Interrogation orale
- Exercices de maniabilité
- Questionnaire de sécurité
- Pour valider cette épreuve, le candidat doit obtenir au moins 16 points.

2. L'épreuve en circulation

Cette seconde étape se déroule directement sur route et dure environ 1 heure.

L'examineur évalue la capacité du conducteur à maîtriser son véhicule et à respecter les règles du code de la route. Les points contrôlés sont :

- La conduite en sécurité, sans mise en danger pour les usagers ni pour lui-même.
- La maîtrise du véhicule et des différentes commandes.
- La capacité à conduire en autonomie tout au long de l'examen.
- Pour réussir, le candidat doit obtenir au moins 17 points et éviter toute erreur éliminatoire.

RÉGLEMENTATION RELATIVE AU TRANSPORT DE VOYAGEURS

Les temps de conduite et de repos

La profession de conducteur de voyageurs est encadrée par des règles précises afin d'éviter la fatigue au volant et de garantir la sécurité sur la route. Ces obligations concernent directement la gestion du temps de travail :

- Un chauffeur ne peut pas dépasser 9 heures de conduite par jour, avec une tolérance jusqu'à 10 heures, mais seulement deux fois par semaine.
- Sur une semaine, le temps de conduite est limité à 56 heures maximum.
- Le repos quotidien doit durer 11 heures consécutives, avec une possibilité de réduction à 9 heures, dans la limite de trois fois par semaine.
- Chaque semaine, un repos d'au moins 45 heures est imposé, pouvant exceptionnellement être ramené à 24 heures sous certaines conditions.

Les exigences techniques et environnementales

Les véhicules affectés au transport de voyageurs doivent répondre à des critères de sécurité et de respect de l'environnement :

- Ils doivent respecter les normes Euro 6, qui imposent une réduction stricte des émissions polluantes.
- Les contrôles techniques annuels sont obligatoires pour tous les poids lourds utilisés dans ce secteur.
- Enfin, chaque véhicule doit être équipé de dispositifs de sécurité modernes : limiteur de vitesse, tachygraphe numérique pour l'enregistrement des temps de conduite, et systèmes d'aide à la conduite.

Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

RNCP35329BC01/BC02

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de préparer et animer des actions de sensibilisation, de formation « tous publics » et contribuer à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière. Être capable de former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le cadre des réglementations en vigueur. Être capable de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement. Être capable d'exercer une veille régulière concernant la réglementation, le secteur professionnel et ses évolutions

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- Le métier d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière a un rôle essentiel dans la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des apprenants. Au sein de l'école de conduite, il assure la relation avec les différents clients et participe à la gestion administrative et logistique des formations, tout en représentant l'image de la société. De plus, il peut intervenir dans différentes structures pour mener des actions de sensibilisation à l'ensemble des usagers de la route.
- La formation ouvre sur des métiers tels que :
 - Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
 - Coordinateur d'enseignements
 - Préventeur sur les risques routiers
 - Conseiller en mobilités
- Le titre professionnel est composé de 2 activités types qui débouchent sur des certificats de compétences professionnelles (CCP) intitulés :

CCP1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur,

CCP2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Equivalences, passerelles, débouchés :

À l'issue de la formation, il pourra poursuivre sa professionnalisation par l'obtention d'un ou plusieurs Certificats Complémentaires de Spécialisation (CCS) :

- 1.CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation,
- 2.CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation.

La formation permet également d'accéder au :

- Titre à finalité professionnelle : Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières (TP FMESR).
- Certificat de Qualification Professionnelle Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite (CQP RUESRC).

Chaque activité peut être accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter)

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant se qualifier ou se reconverter en obtenant une qualification professionnelle reconnue d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant

PRÉ-REQUIS

- Personne titulaire du permis de conduire catégorie B en cours de validité,
- Niveau de culture générale BAC souhaitable,
- Avoir participé à une évaluation de positionnement.

AVERTISSEMENT

- L'exercice de cette profession est réglementé et subordonné à la délivrance d'une autorisation d'enseigner, délivrée par le préfet, pour une période de 5 ans. Elle est délivrée si sont remplies les conditions d'âge (au moins 20 ans), d'expérience (pas en période probatoire), d'aptitude médicale et d'absence de condamnation (cf. articles R. 212-1 à R. 212-5 du code de la route).
- L'obtention partielle du titre permet la délivrance d'une autorisation temporaire restrictive d'exercer sur l'activité type validée (Arrêté du 13 avril 2016)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet : <https://www.ecf.formaroute.fr>
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

PROGRAMME / CONTENU

CCP 1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur :

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

CCP 2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement :

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construire et préparer une action de sensibilisation
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

MOYENS HUMAINS

- Formateurs titulaires du diplôme Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM) ou Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières (FMESR).
- Sous conditions d'expérience et de compétences :
 - Enseignants de la conduite,
 - Élèves FMESR,
 - Intervenants extérieurs (compétences spécialisées)
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence

MÉTHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel : actives et expositives
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Véhicule destiné à l'enseignement de la conduite,
- Outils et ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur.
- Modalités d'évaluation : Des évaluations réalisées au cours de la formation (ECF) permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation du titre professionnel ; au formateur d'identifier les points à améliorer et au jury de mesurer l'investissement individuel des candidats. Le livret des évaluations est remis au jury.
- Les conditions d'obtention du titre sont indiquées dans le référentiel d'évaluation : <https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/>
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

SANCTION VISÉE

- Le Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière.
- Titre de Niveau 5 (Bac + 2).
- Attestation de fin de formation.
- Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.
- Date de décision d'enregistrement : 29/04/2021.
- Date de fin d'échéance : 28/04/2027.
- Plus de renseignement sur le site de France Compétences: <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/>

EFFECTIFS

Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter au
19 Avenue de la Gare , 77390 Yebles
Tèl : 01 87 66 67 25

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire : 1190h maximum (910h maximum de formation + 280h en entreprise).

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail : ecf.formaroute@gmail.com

TP ECSR - CCS Groupe Lourd

RNCP35329BC04

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation.

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- Cette formation a un rôle essentiel dans l'animation de séances individuelles ou collectives de formation à la conduite et à la manœuvre d'un véhicule du groupe lourd en circulation et hors circulation, dans le respect de la sécurité routière et des règles de circulation
- De plus, cette formation permet d'intervenir dans les établissements privés ou associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière afin d'enseigner les spécificités liées à la conduite des véhicules du groupe lourd et à leur contexte d'utilisation.

La formation ouvre sur des métiers tels que :

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière du groupe lourd,
- Coordinateur d'enseignements du groupe lourd.
- Préventeur sur les risques routiers du groupe lourd,

Equivalences, passerelles, débouchés :

- À l'issue de la formation, le candidat pourra poursuivre par une formation au CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation.
- Le CCS peut être accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter).

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne titulaire du titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière souhaitant obtenir une qualification supérieure par une spécialisation dans l'enseignement du Groupe Lourd,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Être titulaire des permis du groupe lourd : C, CE, D et d'une autorisation d'enseigner, en cours de validité.
- Avoir participé à une évaluation de positionnement.

AVERTISSEMENT

- Une nouvelle autorisation d'enseigner devra être sollicitée auprès de la Préfecture de la résidence de l'apprenant, après obtention de cette extension.
- Pour tout renseignement sur les modalités n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Cette formation est dispensée en présentiel dans notre centre ECF Formaroute : 19 Avenue de la gare , 77390 Yèbles

- Avoir satisfait aux prérequis
- Pré-inscription par téléphone : 0187666725 ou mail : ecf.formaroute@gmail.com
- Plus d'informations sur notre site internet www.ecf.formaroute.fr
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

PROGRAMME / CONTENU

- Conduire et manœuvrer un véhicule du groupe lourd dans le respect de la sécurité routière et des règles de circulation,
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation,
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation,
- Enseigner les spécificités liées à la conduite des véhicules du groupe lourd et à leur contexte d'utilisation,

MOYENS HUMAINS

- Formateurs titulaires du diplôme Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM) et mention Groupe Lourd ou Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières (FMESR) et mention Groupe Lourd.
- Sous conditions d'expérience et de compétences : - Enseignants de la conduite, mention Groupe Lourd, - Élèves FMESR, mention Groupe Lourd, - Intervenants extérieurs (compétences spécialisées).
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : Merci de contacter notre agence.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Outils et ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires,
- Véhicules et équipements destinés à l'enseignement de la conduite,

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur.
- Modalités d'évaluation :
 - Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, Tests théoriques QCM, ...) et/ou pratiques,
 - Evaluations de compétences réalisées en cours et/ou en fin de formation permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation; au formateur d'identifier les points à améliorer et au jury de mesurer l'investissement individuel des candidats. Le livret des évaluations est remis au jury.
- Les conditions d'obtention du CCS sont indiquées dans le référentiel d'évaluation:
<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/>
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Certificat Complémentaire de Spécialisation CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation du Titre professionnel ECSR,
- Attestation de fin de formation.
- Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.
- Date de décision d'enregistrement : 29/04/2021.
- Date de fin d'échéance : 28/04/2027.
- Plus de renseignement sur le site de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/>

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter au
19 Avenue de la Gare , 77390 Yebles
Tèl : 01 87 66 67 25

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire : 259h (245h de formation max+ 14h de session de validation)

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail : ecf.formaroute@gmail.com

TP ECSR - CCS 2 Roues

RNCP35329BC03

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- Cette formation a un rôle essentiel dans l'animation de séances individuelles ou collectives de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation et hors circulation.
- Elle permet d'intervenir dans les établissements privés ou associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière afin d'enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues

La formation ouvre sur des métiers tels que :

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière deux roues,
- Coordinateur d'enseignements deux roues.
- Préventeur sur les risques routiers deux roues,

Equivalences, passerelles, débouchés :

- À l'issue de la formation, le candidat pourra poursuivre par une formation au CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation.
- Le CCS peut être accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter)

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne titulaire du titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière souhaitant obtenir une qualification supérieure par une spécialisation dans l'enseignement deux roues,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis A et d'une autorisation d'enseigner, en cours de validité.
- Avoir participé à une évaluation de positionnement

AVERTISSEMENT

- Une nouvelle autorisation d'enseigner devra être sollicitée auprès de la Préfecture de la résidence de l'apprenant, après obtention de cette extension.
- Pour tout renseignement sur les modalités n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Cette formation est dispensée en présentiel dans notre centre ECF Formaroute : 19 Avenue de la gare , 77390 Yèbles

- Avoir satisfait aux prérequis
- Pré-inscription par téléphone : 0187666725 ou mail : ecf.formaroute@gmail.com
- Plus d'informations sur notre site internet www.ecf.formaroute.fr
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation,
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation,
- Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues,

MOYENS HUMAINS

- Formateurs titulaires du diplôme Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM) et mention deux roues ou Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières (FMESR) et mention deux roues.

Sous conditions d'expérience et de compétences :

- Enseignants de la conduite, mention deux roues,
 - Élèves FMESR, mention deux roues,
 - Intervenants extérieurs (compétences spécialisées).
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap :
Merci de contacter notre agence.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Véhicule destiné à l'enseignement de la conduite,
- Outils et ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires,
- Tenue adaptée (combinaison, pantalon) et équipement de protection individuelle homologué (casque, chaussures, blouson, gants).

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur.
- Modalités d'évaluation :
 - Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, Tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques,
 - Evaluations de compétences réalisées en cours et/ou en fin de formation permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation; au formateur d'identifier les points à améliorer et au jury de mesurer l'investissement individuel des candidats. Le livret des évaluations est remis au jury.
- Les conditions d'obtention du CCS sont indiquées dans le référentiel d'évaluation : <https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/>
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

SANCTION VISÉE

- Certificat Complémentaire de Spécialisation CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation du Titre professionnel ECSR,
- Attestation de fin de formation.
- Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.
- Date de décision d'enregistrement : 29/04/2021.
- Date de fin d'échéance : 28/04/2027.
- Plus de renseignement sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/>

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter
19 Avenue de la gare - 77390 YÈBLES
Tèl : 01 87 66 67 25

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire : 224h (210h de formation max+ 14h de session de validation)

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail : ecf.formaroute@gmail.com

MODES DE FINANCEMENT

CPF - Compte Personnel de Formation jusqu'à 8 000€ de droits.
Participation de 103,20€ depuis 2026 (exonérée pour demandeurs d'emploi).

AIF - France Travail Jusqu'à 8 000€ pour les demandeurs d'emploi. Maintien des allocations pendant la formation.

OPCO - Mobilités Financement 100% par votre employeur. Plan de développement des compétences .

PTP - Transitions Pro Reconversion avec maintien de 90-100% du salaire.
Jusqu'à 37 792€.

POEI - Avant embauche Formation 100% financée avec promesse d'embauche en CDI.

AGEFIPH - Handicap Aides spécifiques pour les travailleurs handicapés.

FONDS PROPRES - paiement possible en plusieurs fois .



Ce document a pour but de répondre à la plupart de vos questions, en cas de zone d'ombre persistante, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'une de nos agences.

BONNE ROUTE !